



ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

CATÉGORIE	COMPÉTENCES (29)	EXEMPLES DE SITUATIONS DE TRAVAIL EN GÉOSCIENCES (directives sur le contenu des exemples qui permettront de démontrer la compétence)
1. 1. Professionnalisme (7 compétences)	1.1 Cette compétence vise à démontrer votre connaissance et votre compréhension des règlements, normes et codes nationaux, provinciaux, territoriaux et municipaux du Canada, ainsi que des savoirs, droits et traités autochtones. Elle comprend les procédures et pratiques géoscientifiques locales, le cas échéant. Note : Il s'agit d'une compétence obligatoire relative au milieu de travail canadien. Le niveau minimal requis pour cette compétence est 3.	1. Demander des licences et des permis. 2. Mener des consultations auprès des parties prenantes. 3. Prendre en compte et intégrer les savoirs, les droits et les traités autochtones dans la prise de décision. 4. Utiliser les normes appropriées dans la prise de décision. 5. Remplir et déposer des rapports et des avis.
	1.2 Exercer vos activités dans les limites de votre expertise et de vos capacités personnelles.	1. Effectuer une autoévaluation pour cerner vos limites personnelles. 2. Demander conseil à des professionnels possédant une expertise plus appropriée. 3. Diriger le client vers d'autres professionnels.
	1.3 Approfondir progressivement vos connaissances et vos compétences, et améliorer votre niveau de rendement.	1. Participer à des conférences, à des ateliers ou à des cours liés à votre domaine d'exercice. 2. Entreprendre des recherches ou des activités d'apprentissage ciblées pour combler les lacunes dans les connaissances. 3. Obtenir une formation spécialisée ou une certification pertinente.
	1.4 Cette compétence vise à démontrer votre capacité à comprendre et à mettre en œuvre la culture et les pratiques d'affaires canadiennes. Note : Il s'agit d'une compétence obligatoire relative au milieu de travail canadien. Le niveau minimal requis pour cette compétence est 3.	1. Suivre et mettre en pratique une formation sur la diversité. 2. Donner et accepter des commentaires constructifs. 3. Contribuer à la résolution des conflits en milieu de travail.
	1.5 Cette compétence vise à démontrer votre capacité à appliquer les principes du code de déontologie de l'organisme de réglementation de la province ou du territoire canadien dans laquelle vous présentez votre demande. Note : Il s'agit d'une compétence obligatoire relative au milieu de travail canadien. Le niveau minimal requis pour cette compétence est 3.	1. Communiquer les conséquences du non-respect des conseils professionnels. 2. Réagir face à un comportement contraire à l'éthique de la part d'autres personnes. 3. Reconnaître et gérer les conflits d'intérêts.

CATÉGORIE	COMPÉTENCES (29)	EXEMPLES TIRÉS DU MILIEU DE TRAVAIL EN GÉOSCIENCES (directives sur le contenu des exemples qui illustreront la compétence)
	1.6 Cette compétence vise à démontrer votre capacité à concilier les besoins des parties prenantes et les obligations des géoscientifiques (géosc.) canadiens. Note : Il s'agit d'une compétence obligatoire relative au milieu de travail canadien. Le niveau minimal requis pour cette compétence est 3.	1. Effectuer les activités professionnelles de manière à minimiser les répercussions sur l'environnement. 2. Prendre des décisions qui répondent aux besoins du client ou de l'employeur tout en protégeant la sécurité, la santé et le mieux-être du public. 3. Appliquer les principes de gestion des risques dans l'analyse des coûts des projets. 4. Fournir de l'information accessible et appropriée pour répondre aux préoccupations du public.
	1.7 Cette compétence vise à démontrer votre capacité à assurer la santé et la sécurité de vos clients, de vos collègues, du public et de vous-même, conformément aux règlements, normes et codes canadiens. Note : Il s'agit d'une compétence obligatoire relative au milieu de travail canadien. Le niveau minimal requis pour cette compétence est 3.	1. Aborder de manière proactive les questions de santé et de sécurité au travail. 2. Repérer les pratiques dangereuses ou les situations à risque. 3. Contribuer à l'élaboration d'exigences en matière de santé et de sécurité propres au site.
2. 2. Méthode scientifique (5 compétences)	2.1 Appliquer des principes scientifiques.	1. Utiliser des principes mathématiques et statistiques pour analyser des données. 2. Utiliser les principes de la chimie et de la physique pour interpréter les données. 3. Formuler, tester et évaluer des hypothèses.
	2.2 Utiliser efficacement les documents scientifiques.	1. Effectuer une recherche documentaire. 2. Analyser de manière critique et intégrer les résultats de recherche publiés. 3. Trouver et citer les sources pertinentes.
	2.3 Cerner l'incertitude et l'ambiguïté des données, ainsi que les limites des connaissances.	1. Reconnaître les biais dans la collecte des données. 2. Évaluer la marge d'erreur des résultats. 3. Indiquer le degré d'incertitude dans les résultats analytiques ou l'interprétation de ces derniers.
	2.4 Appliquer les principes d'assurance de la qualité et de contrôle de la qualité (AQ et CQ).	1. Respecter les protocoles établis pour la collecte ou l'analyse des données. 2. Examiner les résultats du projet en fonction des normes de qualité. 3. Établir des normes d'AQ et de CQ.
	2.5 Mener les enquêtes pertinentes et faire preuve de diligence raisonnable.	1. Effectuer des recherches approfondies sur le contexte. 2. Examiner des situations similaires pour déterminer les dangers et les risques connus. 3. Tenir compte des résultats imprévus potentiels.

3. 3. Domaine d'exercice en géosciences (7 compétences)	3.1 Planifier des enquêtes en fonction de l'objectif de l'étude en intégrant les renseignements existants propres au site et les approches appropriées.	Exemples d'études : 1. Cartographie géologique 2. Levé géophysique 3. Surveillance de vase 4. Évaluation des géorisques 5. Programme de forage 6. Programme d'échantillonnage 7. Évaluation environnementale du site 8. Projet de recherche
	3.2 Recueillir, traiter et analyser les données à l'aide de méthodes appropriées.	1. Utiliser des appareils et des instruments efficaces pour recueillir des données. 2. Appliquer des outils et des principes de localisation pour géoréférencer les données. 3. Analyser et traiter les données à l'aide d'un logiciel de modélisation 3D.

CATÉGORIE	COMPÉTENCES (29)	EXEMPLES DE SITUATIONS DE TRAVAIL EN GÉOSCIENCES (directives sur le contenu des exemples qui permettront de démontrer la compétence)
	3.3 Intégrer des données pertinentes provenant d'autres sources.	1. Intégrer des données historiques et actuelles. 2. Inclure des renseignements locaux ou régionaux. 3. Trouver des analogues.
	3.4 Interpréter et évaluer les données pour établir des modèles conformes à l'objectif de l'étude.	1. Préparer et interpréter des relevés, des coupes ou des cartes. 2. Préparer et interpréter des feuilles de calcul, des graphiques ou des diagrammes. 3. Appliquer les principes géoscientifiques pour générer des modèles.
	3.5 Évaluer les modèles de manière critique.	1. Tenir compte de l'incertitude et des biais. 2. Comparer et mettre en contraste des modèles analogues. 3. Évaluer la validité du modèle en fonction des objectifs.
	3.6 Formuler des conclusions et des recommandations.	1. Définir les cibles de forage. 2. Évaluer la pertinence du site et déterminer les mesures d'atténuation. 3. Évaluer la faisabilité en fonction de l'estimation des ressources. 4. Proposer des solutions de rechange et formuler des recommandations.
	3.7 Adapter les méthodes pour aborder des situations inconnues.	1. Modifier les méthodes de cartographie ou d'échantillonnage dans des terrains ou des contextes géologiques inconnus. 2. Adapter l'approche en fonction des valeurs des parties prenantes. 3. Intégrer des connaissances et des compétences supplémentaires pour aborder des situations inconnues. 4. Mettre au point de nouvelles techniques.

4. 4. Complémentarité (10 compétences)	4.1	Cette compétence vise à démontrer votre capacité à communiquer efficacement à l'oral dans la langue des affaires de la province ou du territoire où vous présentez votre demande, soit le français, soit l'anglais. Note : Il s'agit d'une compétence obligatoire relative au milieu de travail canadien. Le niveau minimal requis pour cette compétence est 3.	1. Participer à une consultation ou à un groupe de travail. 2. Animer une conférence ou une présentation en géosciences. 3. Décrire un modèle géoscientifique à un client, à un collègue ou à un superviseur.
	4.2	Cette compétence vise à démontrer votre capacité à communiquer efficacement par écrit dans la langue des affaires de la province ou du territoire où vous présentez votre demande, soit le français, soit l'anglais. Note : Il s'agit d'une compétence obligatoire relative au milieu de travail canadien. Le niveau minimal requis pour cette compétence est 3.	1. Rédiger la correspondance d'affaires et y répondre. 2. Rédiger une proposition de projet ou de financement. 3. Interpréter l'information écrite et la mettre sous forme de rapport.
	4.3	Communiquer efficacement des renseignements techniques à divers publics.	1. Créer ou adapter une présentation destinée à des publics techniques et non techniques. 2. Créer ou modifier des documents écrits destinés à des publics techniques et non techniques. 3. Donner une présentation en géosciences à des étudiants.
	4.4	Gérer des activités.	1. Planifier ou coordonner des travaux sur le terrain en géosciences. 2. Planifier ou coordonner la collecte ou l'analyse de données. 3. Organiser une conférence, un atelier ou une réunion.
	4.5	Utiliser des compétences en gestion du temps.	1. Établir des priorités parmi les activités pour respecter les échéances. 2. Utiliser des outils de planification. 3. Adapter l'horaire aux changements de situation.

CATÉGORIE	COMPÉTENCES (29)	EXEMPLES DE SITUATIONS DE TRAVAIL EN GÉOSCIENCES (directives sur le contenu des exemples qui illustreront la compétence)
	4.6 Donner des directives à d'autres personnes.	1. Donner des directives aux étudiants. 2. Conseiller les membres de l'équipe ou les collègues. 3. Superviser le travail des autres.
	4.7 Contribuer à la gestion budgétaire.	1. Évaluer les soumissions. 2. Estimer les coûts. 3. Contrôler les dépenses.
	4.8 Appliquer les principes fondamentaux de la gestion des risques.	1. Atténuer les risques liés au travail sur le terrain. 2. Coordonner les activités de gestion des risques. 3. Communiquer les risques opérationnels liés aux interprétations géoscientifiques.

4.9 Contribuer à une gestion sécuritaire des données.	1. Utiliser des logiciels de sécurité des données. 2. Protéger l'information ou les documents confidentiels. 3. Élaborer ou respecter les protocoles organisationnels de gestion des données.
4.10 Tenir des dossiers professionnels complets.	1. Classer et archiver des observations de terrain complètes et claires. 2. Étiqueter, entreposer et cataloguer les échantillons. 3. Préparer et conserver les dossiers d'affaires et administratifs.